

Il a ajouté:

Il faudrait, d'après moi, envisager l'imposition de droits de douane.

Il a dit que la question serait débattue au niveau national et qu'il exposerait la question dans son ensemble à une conférence des ministres provinciaux de l'agriculture, plus tard cette année. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que, pour réparer les torts causés aux producteurs agricoles de la Colombie-Britannique, le ministre de l'Agriculture de cette province se propose de demander au gouvernement fédéral de hausser les droits de douane sur les fruits et les légumes. Quand on pense à toutes les conséquences d'un pareil état de choses, on se rend compte que c'est encore une contradiction dans l'attitude des ministres des divers gouvernements.

Je le répète, on nous a dit à maintes reprises qu'il y a rareté d'électricité en Colombie-Britannique. Pourtant, je remarque dans la livraison du 11 mars de la *Gazette du Canada*, une demande adressée à l'Office national de l'énergie par la *B.C. Electric Company* en vue d'exporter aux États-Unis, pour une période de 25 ans, de l'énergie excédentaire. Voilà encore, semble-t-il, une contradiction. Le ministre de la Justice espère que ce projet sera mis en branle en 1961. Le ministre du Commerce, d'autre part, a publié certains imprimés qui affirment que les travaux commenceront en 1961. Ces déclarations ne donnent aucune certitude et montrent qu'il y a des divergences de vues.

Ces déclarations contradictoires faites par des ministres fédéraux et provinciaux indiquent que le traité du Columbia a été signé à la hâte, sans une connaissance et une compréhension préalables de tous les faits, et sans un accord écrit entre les deux gouvernements. Pour faire comprendre la situation et pour montrer les avantages que ce projet présente pour les États-Unis, je vais citer brièvement le *Colonist* de Victoria:

Avant la signature du traité du Columbia, en janvier dernier, ses protagonistes américains ont déclenché un véritable barrage de propagande au Sénat et sur les tribunes électorales, pour montrer que l'aménagement d'installations hydro-électriques sur le Columbia était une affaire formidable pour les États-Unis.

Voici la brochure qui a été distribuée à travers les États-Unis. Elle a été adressée à tous les sénateurs et à tous les représentants. Elle a été diffusée partout aux États-Unis et elle montre clairement les avantages du projet pour ce pays. Je reprends la citation:

Au Sénat, où le traité devait être approuvé, un opinant a donné l'assurance aux sénateurs que «les États-Unis ont arraché de bonnes conditions—d'excellentes conditions—au Canada». Même le président Eisenhower, dans sa campagne en faveur de M. Nixon, a déclaré à plus d'une occasion que le projet du Columbia est extrêmement favorable aux États-Unis.

[M. Herridge.]

Je dois dire, monsieur le président, qu'à titre de représentant de Kootenay-Ouest, j'ai, comme bien d'autres, étudié la question de très près. Après avoir écouté le général McNaughton au comité des affaires extérieures et le ministre de la Justice; après avoir lu toute la documentation disponible à ce sujet, je suis sûr d'exprimer les vues de mes commettants en disant que le traité, dans sa forme actuelle, n'est pas dans l'intérêt de la nation, de la province, des Kootenays, ni de la région. Les derniers événements viennent renforcer ma conviction à ce sujet. La nation entière commence à s'intéresser à la question. Les journaux en parlent. On n'a qu'à se reporter aux articles parus dans divers journaux, et il y en aura d'autres. Il y en a eu un dans le *Family Herald* du 27 avril, un autre dans le *Western Producer* du 20 avril, et d'autres continuent de paraître dans diverses revues nationales. J'ai entendu dire récemment qu'une revue nationale avait envoyé des représentants dans la région.

Voici le genre de choses que nous voyons. J'ai ici le *Kimberley News*, journal appartenant à un conservateur et financé par des conservateurs. L'article est intitulé: *Les Kootenays seraient vendus*. Voilà le genre d'opinions que nous obtenons de tous les milieux, parce que les gens ont étudié cette question. Au début, on croyait tout à fait naturel que les 1,500 ou 1,600 petits cultivateurs menacés d'inondation s'opposent au projet. C'est fort compréhensible. Mais ce n'est pas tout. Ces objections sont soulevées un peu partout par des gens qui ont étudié la question très sérieusement, non seulement des gens des Kootenays et de la Colombie-Britannique en général, mais aussi de toutes les autres parties du Canada.

Les chambres de commerce et le conseil de recherches de la Colombie-Britannique exercent des pressions pour retarder la signature d'un accord avec le gouvernement fédéral. Ces groupements ont étudié le traité relatif au Columbia, de quatre points de vue différents, c'est-à-dire national, provincial et régional, puis du point de vue des Kootenays en particulier. Leurs objectifs sont complètement détachés de toutes considérations politiques. Ils comprennent le comité des lacs Arrow et le comité municipal de Revelstoke, qui sont composés de représentants de tous les partis, les chambres de commerce, dont les membres appuient tous les partis.

D'après les renseignements dont nous disposons, il semble que le problème n'ait pas été convenablement envisagé. Nos gens, là-bas, communiquent avec l'Office de l'énergie de la Colombie-Britannique. Ils sont contents d'obtenir les renseignements nécessaires. Le coût du barrage High Arrow va s'élever à des millions de dollars de plus qu'on ne